

PROCES VERBAL

DE RETOUR DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES MIS À DISPOSITION

ENTRE

La Communauté de Communes JABRON LURE VANÇON DURANCE, représentée par Monsieur René AVINENS, Président, désignée ci-après "la Communauté de Communes", **d'une part**,

ET

La Commune de PEIPIN, représentée par Monsieur Frédéric DAUPHIN, Maire, désignée ci-après "la Commune", **d'autre part**,

Vu l'arrêté préfectoral du 13 Décembre 2016 portant, à effet du 1^{er} janvier 2017, création de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance,

Vu la délibération n° 79/2017 en date du 31 Août 2017, portant modification des statuts de la CCJLVD au 1er Janvier 2018 et restituant la compétence scolaire et périscolaire aux communes membres.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1321-1 à L.1321-5 fixant les modalités de la mise à disposition des biens en cas de transfert de compétences ;

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

DISPOSITIONS PATRIMONIALES

Article 1^{er} : Restitution des biens et équipements suivants :

Par le présent procès-verbal, la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance restitue les biens scolaires et périscolaires mis à disposition par la commune de Peipin en 2014 avec les adjonctions effectuées par la Communauté de communes.

Pour rappel il s'agit des équipements suivants :

Un bâtiment scolaire comprenant :

- 6 salles de classes
- Une salle de périscolaire
- Une salle bibliothèque (BCD)
- Un hall d'entrée
- Un bureau de direction (non utilisé par l'accueil de loisirs)
- Une cuisine

RF
SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 28/02/2020
004-210401451-20200225-DE_2020_020-DE

- Une salle de restauration
- Une salle de repos pour les enfants
- Une salle pour les enseignants
- Des toilettes adultes et des toilettes enfants,
- Deux cours extérieures (cour devant la maternelle + cour primaire)
- Des espaces de stockage du matériel
- Une aire de jeux d'enfants. Pendant les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, cet espace n'est ouvert qu'aux enfants fréquentant les services scolaires – périscolaires ou extrascolaires.

Article 2 : Mise à disposition du mobilier et matériel

Le mobilier et le matériel liés aux équipements sont mis à disposition en l'état où ils se trouvent au 1^{er} janvier 2018 auprès de la Commune de Peipin qui en redevient affectataire.

Article 3 : Transfert de l'actif

Les biens suivants figurant à l'actif de la Communauté de communes sont transférés à la commune de Peipin :

Compte	N° inventaire	Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur brute
2031	2031 2015 4	ETUDE AMIANTE AVT TRAVAUX ECOLE PEIPIN	31/12/2015	2 157,60
2184	2184 2014 1	MOBILIER ECOLE PEIPIN	17/09/2014	1 002,84
2184	2184 2014 3	LITS ECOLE PEIPIN	21/10/2014	2 448,00
2184	2184 2015 1	ACQU.LOT MATELAS ECOLE PEIPIN	19/02/2015	560,06
2184	2184 2016 2	LAVE LINGE GARD PEIPIN	02/03/2016	500,00
2184	2184.2016.3	MEUBLE CLASSE HANROT	01/12/2016	268,40
2184	9.00046E+13	PACK CHAIRE	05/07/2016	422,36
2135	2313 2016 4	RETRAIT DALLES DE SOL ECOLE PEIP	26/10/2016	22 575,60
2135	2313 2016 6	CARRELAGE ECOLE PEIPIN	26/10/2016	9 504,19
2135	2313 2016 7	RETRAIT DALLES PEIPIN	26/12/2016	180,00
21312	2313 2017 5	REVISION TOITURE ÉCOLE PEIPIN + REPLACEMENT TUILES CASSÉES	09/11/2017	2 257,20
21312	2313 2014 1	PORTAIL ECOLE PEIPIN	03/09/2014	200,04
21312	2313 2016 5	TERRASSEMENT ESCALIER ECOLE PEIPIN	26/10/2016	2 328,00
2183	2188 2017 1	ACHAT INFORMATIQUE OPÉRATION 101 ECOLE PEIP SAL MONTFORT CVSD	27/03/2017	17 111,28
2183	2183 2015 2	Photocopieurs écoles SAL/PEIP/AUB/CVSD/MONT	19/10/2015	2 016,00
2031	2031 2016 1	MISSION SPE ACCESSIBILITE DIAGNOSTICS/ ADAP	30/03/2016	648,00
2031	2031 2015 1	DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES	19/02/2015	462,48

DISPOSITIONS FINANCIERES

Article 4 : Coût

Le présent retour de mise à disposition est consenti à titre gratuit.

Article 5 : Charge de la dette

Néant

Article 6 : Amortissement

Voir liste des biens amortis ou en cours d'amortissement en annexe

Article 7 : Subventions attachées aux biens

Désignation des biens		Subventions attachées aux biens	
2188 2017 1	Achat information opération 101 écoles Peipin Salignac Montfort CVSD	DETR 2016	11 687,75
2313 2016 4	RETRAIT DALLES DE SOL EC PEIP	DETR 2015	16 128,73
2313 2016 6	CARRELAGE EC PEIP		
2313 2016 7	RETRAIT DALLES PEIP		

CONSEQUENCES DE LA MISE À DISPOSITION

Article 8 : Exercice des actions en responsabilité biennale et décennale

La Commune exerce toutes les actions et responsabilités découlant de l'application des articles 1792 et 2270 du code civil, relatives à la responsabilité décennale ainsi que les actions et responsabilités relatives à la garantie biennale au 1^{er} Janvier 2018 pour les biens tels qu'ils apparaissent à l'article premier.

Article 9 : Assurances diverses

L'assurance des biens restitués ne relève plus de la Communauté de communes dès le 1^{er} Janvier 2018.

Article 10 : Contentieux

Néant

DISPOSITIONS DIVERSES

Article 11 : Dossiers afférents aux équipements transférés :

cf. documents joints (dossiers techniques et administratifs)

DUREE -LITIGES

Article 12 : Durée

La présente convention prend effet à la date du 1^{er} Janvier 2018 sans limitation de durée.

Article 13 : Litiges

Tous les litiges pouvant résulter de l'application de la présente convention relèvent du tribunal compétent pour en connaître.

Fait à..... en trois exemplaires, le

Le Président de la communauté de communes
René AVINENS

Le Maire de la commune
Frédéric DAUPHIN

RF
SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 28/02/2020
004-210401451-20200225-DE_2020_020-DE

ANNEXE AU PROCES VERBAL
COMPOSITION DU DOSSIER ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE
ANNEXE AU PROCES VERBAL

Biens mobiliers et travaux réalisés sur le bâtiment :

- *Copie des factures d'investissement des biens acquis et des travaux effectués récemment :*

2017 :

	Tiers	Objet de la facture	Montant
Facture globale n°084338	Office center	"20 ordis portables Fujitsu Lifebook A556 avec sacoches et souris filaires 4 tablettes IPAD AIR 2 32GO avec coque protection enfant de la marque Khomo avec une carte Itunes pour installation des applications+ 4 caques audio Philips SHL 3000 Un vidéoprojecteur mobile Un vidéoprojecteur pour le TBI de la marque Promothean Un casier de rangement sécurisé : servante informatique 2*13 cases protection contre les vols, les surtensions et recharge du matériel 1 Point d'accès wifi pour obtenir le réseau dans les 6 classes avec 2 bornes CPL : Routeur gigabit Wifi N450 TP-Link TL"	17 111,28
Facture n°00000044	SASU Domenge Sylvain	Révision toiture école Peipin	2 257,20€

2016 :

	Tiers	Objet de la facture	Montant
Facture n°160044	JADE Environnement	Retrait dalles de sol école Peipin	22 575,60€
Facture n°160063	JADE environnement	Fin des travaux désamiantage	180,00€
Facture n°2007709	Entreprise Rizzato	Carrelage école Peipin	9 504,19€
Facture n°FA1608801	Chiappero Maçonnerie rénovation	Terrassement escalier école Peipin	2 328,00€
Facture n°708	SEE BIBAL	Lave-linge top vedette	500,00€
Facture n°	Manutan collectivité	Pack chaire	422,36€
Facture n°6R019860	Libraires Régionales Associées	Meuble classe Hanrot	268,40€
Facture	CDG 04	Étude accessibilité	3 240,00€ (648,00€ au titre de Peipin)

RF
SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/02/2020 004-210401451-20200225-DE_2020_020-DE

2015 :

	Tiers	Objet de la facture	Montant
Facture globale n°11175	Original System :	Photocopieurs école	2 016,00€
Facture 15COL0004291	Manutan Collectivités	Lot 4 matelas école Peipin	560,06€
Facture n°1510000035/E19V0	SOCOTEC	Étude amiante Peipin	2 157,60€

2014 :

	Tiers	Objet de la facture	Montant
Facture n°0000005533	Millenium collectivités	Lits superposés école Peipin	2 448,00€
Facture n°3066473	Bourrelier	Bancs école Peipin	300,00€
Facture n°FAC14COL0039371	Manutan collectivités	Tableaux et bi patères école Peipin	702,84€
Facture n°214279040	Apave	Étude accessibilité	2 312,40€ (462,48€ au titre de Peipin)
Facture n°28603895-002	SAMSE	Portillon	200,04€

Dossier technique :**- Diagnostic amiante**

- Rapport de repérage de l'amiante avant travaux SOCOTEC en date du 20/07/2015
- Rapport de repérage de l'amiante en vue du DTA -Mise à jour du DTA en date du 20/07/2015 Socotec
- Fiche récapitulative du dossier technique amiante- SOCOTEC 2015
- Plan de retrait amiante Jade environnement
- Rapport de mesure d'empoussièrement en fibre d'amiante lors de travaux sur des matériaux contenant de l'amiante
- Bordereau de suivi des déchets contenant de l'amiante

- Dossier de la commune de Peipin sur l'agrandissement du groupe scolaire dossier DGE

- Courrier de la CC concernant le dossier DGE 2008
- Certificat administratif de la commune de Peipin 21 Septembre 2011
- Récapitulatif des mandatements effectués Septembre 2011 « agrandissement du groupe scolaire » : états n° 1, 2,3 et 4

RF SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/02/2020 004-210401451-20200225-DE_2020_020-DE

- Commission des travaux 12 Mai 2009, du 24 Septembre 2009, du 10 Décembre 2009, du 28 Février 2010, 25 Novembre 2010, Réunion informelle du 11 Mai 2011, du 16 Mai 2011 et rencontre avec l'équipe pédagogique du 13 Mai 2011.
- Arrêté préfectoral 2012-1439
- Arrêté préfectoral n°2008-1533

- Échanges de courrier entre la commune de Peipin et les différents subventionneurs :
 - Conseil Général 24 janvier 2008, 14 Juin 2007, 23 Mai 2007, 24 novembre 2006, 17 Octobre 2006, 21 septembre 2006
 - Préfecture des Alpes de Haute Provence 23 janvier 2008, 8 Juin 2012, 23 Mai 2007, 10 Mai 2007, 23 Février 2007, 24 novembre 2006, 30 Octobre 2006, 26 septembre 2006, 21 septembre 2006
 - Inspection académique : 17 octobre 2006
- Échanges courriers et mails (28/11/2011 ; 26/10/2011, 17/01/2012, 12/05/2014, 16/01/2012) entre la commune de Peipin et M. Christophe WALLON.
- Esquisse plans aménagement d'un préau avec sanitaires 20/11/09 feuilles 1 et 2
- Délibération de la commune en date du 9 février 2007
- Échéancier de réalisation
- Plans de situation et de masse
- Note explicative
- Esquisse phase 1, phase 2, phase 3
- Estimation des travaux phase 1,2 et 3
- Délibération du conseil municipal
- Plan de financement
- Divers

Dossier de la commune de Peipin sur l'aménagement d'une salle de repos dans une classe de maternelle existante

- Permis de construire délivré par le maire description de la déclaration 20 avril 2007
- Demande de permis de construire
- Permis de construire modificatif délivré par le maire description de la déclaration septembre 2010
- Demande de modification d'un permis délivré en cours de validité Mars 2010
- Certificat administratif de M. VEYAN sur les effectifs des classes de l'école
- Rapport du directeur départemental des services d'incendie et de secours
- Séance du 1^{er} Juin 2007 sous-commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées
- Séance du 27 Juillet 2007 sous-commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Dossier d'architecte M. WALLON

Dossier de demande de permis de construire

- Courrier de M. WALLON à l'attention des services instructeurs
- Plan Esquisse générale agrandissement du groupe scolaire
- Notice d'accessibilité handicapés (dossier de déclaration préalable)
- Schéma d'accessibilité et sécurité

RF
SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 28/02/2020
004-210401451-20200225-DE_2020_020-DE

- Volet paysager liasse de plans (agrandissement du groupe scolaire)
- Agrandissement du groupe scolaire Notice de sécurité (dossier de demande de permis de construire)
- Agrandissement du groupe scolaire Accessibilité Handicapés (dossier de permis de construire)
- Agrandissement du groupe scolaire- Plan état des lieux -élevations
- Agrandissement du groupe scolaire- Plan Projet-élevations
- Agrandissement du groupe scolaire de Peipin- dossier de demande de permis de construire- schéma d'accessibilité des personnes à mobilité réduite phase PC
-

Dossier de déclaration préalable

- Liasse des pièces jointes 03.03.2010

Notice d'accessibilité handicapés (dossier de déclaration préalable) + Notice de sécurité (dossier de déclaration préalable) + schéma d'accessibilité et sécurité

AMORTISSEMENT DES BIENS TRANSFÉRÉS

RF SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/02/2020 004-210401451-20200225-DE_2020_020-DE